

Le parti présidentiel, le RDPC, vient de mettre à la disposition de ses militants les informations nécessaires pour se présenter aux élections régionales, dont la convocation du corps électoral reste attendue.

Au regard d'une note du comité central du RDPC consultée par **237actu.com**, l'on peut affirmer que les élections régionales annoncées par le président Paul Biya se préparent déjà.

Le Rdpc, conformément à la loi électorale, tient ses militants informé sur les conditions qu'il a arrêtées pour candidater à ce scrutin qui sera organisé au Cameroun, pour la toute première fois.

De cette note du Rdpc, on retient donc que si la loi exige du candidat d'avoir au moins 23 ans révolus à la date du scrutin, le parti de Paul Biya demande à chaque militant désirant être conseiller régional, de faire preuve de loyauté envers les institutions républicaines. Il requiert l'engagement et l'expérience politiques, le militantisme et les services rendus au parti, la crédibilité et la compétence, etc.

Comme composition du dossier, le RDPC exige aux postulants à l'investiture ceci: produire une déclaration sur l'honneur en cinq exemplaires par laquelle ce dernier certifie qu'il n'est que sur cette liste et ne se trouve dans aucun cas d'inéligibilité prévu par la loi, une attestation d'inscription sur une liste électorale, le paiement d'une caution de 50 000 FCFA et une attestation de domicile ou de résidence dans la Région concernée. En plus le RDPC un état des services rendus au parti et les justificatifs de cotisation des cinq dernières années avant le scrutin.

Ça s'active dans le RDPC, alors que Maurice Kamto, leader du MRC, a clairement demandé au peuple Camerounais de s'apprêter à descendre dans la rue pour chasser Paul Biya du pouvoir, au cas où il s'obstinait à organiser les élections régionales sans au préalable avoir résolu la crise anglophone et révisé le système électoral.